



Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Marseille

Objet : Quand le respect des agents devient facultatif — il est temps de dire STOP

Monsieur le Directeur Interrégional,

Nous, représentants syndicaux de la CGT Pénitentiaire PACA-Corse, souhaitons attirer solennellement votre attention sur la dégradation préoccupante du climat professionnel au sein de la Maison Centrale d'Arles.

À plusieurs reprises, des agents — tous corps confondus — ont fait l'objet de comportements et de propos inappropriés dans le cadre de leur activité professionnelle. Ces paroles, parfois humiliantes, prononcées en public ou en réunion, interrogent sur le mode de gestion des ressources humaines et la qualité du dialogue hiérarchique dans l'établissement.

Ces dérives ne sont pas anecdotiques. Elles s'inscrivent dans un contexte plus large de tension professionnelle, caractérisé par des pressions morales, des remarques déplacées, des décisions imposées sans concertation, et un sentiment croissant de perte de reconnaissance. Le mal-être est tangible et s'exprime de plus en plus, tant par les départs successifs de cadres que par un absentéisme élevé ou des demandes de mutation en hausse constante.

Il est important de rappeler que tout agent public, quel que soit son grade ou sa fonction, a droit au respect, à la dignité, et à un environnement de travail serein, conforme aux principes du service public et aux obligations de l'administration en matière de prévention des risques psychosociaux.

Des missions d'écoute ont déjà été menées. Des témoignages ont été recueillis. Les agents ont pris la parole, parfois au péril de leur tranquillité professionnelle. Il serait aujourd'hui incompréhensible que ces alertes n'aient aucune suite concrète.

La CGT Pénitentiaire PACA-Corse demande donc qu'une attention particulière soit portée à cette situation, et que des mesures fortes soient engagées afin de restaurer un climat de confiance et de respect au sein de l'établissement.

Nous exigeons :

- La mise en œuvre d'une enquête administrative indépendante concernant les pratiques managériales ;
- L'instauration d'un dispositif d'accompagnement psychologique pour les agents en souffrance ;
- Un retour formel sur les constats issus des missions d'écoute internes déjà conduites.

La CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE - 4 Traverse de Rabat - BP 121 - 13277 Marseille Cedex 9

Téléphone / Fax : 04 91 40 84 95 Portable : 06 24 28 70 88 / 06 25 79 57 40

Mail : cgtpenitpaca@gmail.com

Les personnels pénitentiaires accomplissent chaque jour leur mission avec engagement, dans un contexte souvent difficile. Ils méritent, en retour, d'évoluer dans un environnement professionnel digne et respectueux. La CGT restera mobilisée pour faire respecter ces droits fondamentaux.

Dans l'attente d'un signal clair et déterminé de votre part,

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Interrégional, nos salutations respectueuses et syndicalement engagées.

Le Bureau Régional CGT PACA-Corse

T PENITENTIAIRE PACA CORSE